





Ecrit par Echo du Mardi le 19 mars 2021

sélectionne l'examen qu'il souhaite passer : code auto (catégorie B,C,D,E) ou code moto (Catégorie A). Le candidat répond à une série de 40 questions tirées aléatoirement d'une base de données. Au cours d'une même séance sur un site collectif, aucun candidat ne se voit administrer un questionnaire identique à un autre candidat. Enfin, après l'examen le candidat reçoit son résultat dans un délai de 2 heures en moyenne (week-ends et jours fériés non inclus).

« La Poste contribue ainsi à la modernisation de l'action publique en s'engageant à réduire de manière drastique le délai d'attente des candidats au code de la route, explique la Poste. Présente sur tout le territoire, l'entreprise s'appuie sur son vaste réseau, ses lieux connectés accessibles à tous et l'engagement de tous les postiers pour organiser les épreuves au plus près des candidats et en assurer le bon déroulement. »

*\*6 candidats par session ; 6 sessions par jour du mardi, mercredi et vendredi (9h30, 10h30, 11h30, 13h30, 14h30 et 15h30), 4 sessions le samedi (9h30, 10h30, 11h30 et 12h30).*